

APPEL À CANDIDATURE RÉSIDENCES D'ARCHITECTES EN FRANCE 2020



Experimentation Sainte-Anne - Vire Normandie © ULAB 2019 Territoires Pionniers



Réseau des
Maisons de
l'Architecture



Mécénat



+ EDITO

LABORATOIRE DE TERRITOIRES, CROISEMENTS DE REGARDS LES ARCHITECTES RE-PARTENT EN RÉSIDENCE

Si résider c'est être établi de manière habituelle dans tel endroit, les équipes de notre nouvelle édition prendront ce temps de résidence pour apprivoiser les habitudes du lieu et en extraire un récit prospectif et poétique.

Dans le cadre de cette nouvelle édition, le Réseau des maisons de l'architecture permet à nouveau aux Maisons de l'architecture de proposer à des équipes pluridisciplinaires de « panser » notre territoire au travers de thématiques riches : créer des leviers pour un tourisme alternatif en milieu rural, valoriser la mémoire collective d'un lieu, mettre en exergue la vivacité géographique et la diversité des échelles d'un territoire, élaborer un dialogue nourri entre acteurs locaux et habitants, ouvrir de nouveaux regards sur les centres-bourgs, ou susciter le désir d'architecture par le jeu et la culture créative.

Nous nous félicitons de tant de thématiques sensibles, fruits d'une expertise nourrie et projetée par les Maisons de l'architecture, qui permettent aux équipes de résidents de catalyser les richesses délaissées ou parfois simplement endormies, en récit d'intentions suscitant l'amélioration voir l'embellissement de notre cadre de vie.

Cette troisième édition nous permettra à nouveau de cultiver des laboratoires réflexifs, répondant à des attentes locales et ancrant une habitude « concertative » entre les différents acteurs territoriaux ou de notre cadre de vie.

Elle sera aussi l'occasion de valoriser les deux éditions précédentes par la publication d'un livre blanc, l'itinérance d'une exposition rétrospective au sein des Maisons du Réseau, dont la première présentation aura lieu lors de la Biennale en novembre prochain, accueillie par la Maison de l'architecture en Auvergne à Clermont-Ferrand.

Souhaitons aux futures équipes résidentes, de vibrer au rythme de ces lieux arpentés, de s'imprégner de leurs histoires, et d'en faire écho avec leur regard extérieur, auprès de ceux qui y vivent.

En sensibilisant le regard des habitants et des acteurs locaux aux problématiques contemporaines liées à l'identité changeante des villes et des territoires, souhaitons leur surtout de nourrir le débat sur les besoins de repenser la production architecturale contemporaine, les usages et les modes de vie comme leviers de re-qualification de notre vivre ensemble.

Rencontres, dialogues, échanges, récits, projections, tout un programme social qui porte l'architecture à sa plus haute valeur : l'abri de nos vies.

Anne-Sophie KEHR
Présidente

du Réseau des maisons de l'architecture

+ LE RÉSEAU DES MAISONS DE L'ARCHITECTURE

Le Réseau des maisons de l'architecture rassemble 32 Maisons de l'architecture en France et au Québec. La mission de ces associations loi 1901 est la diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère auprès de tous les publics.

Afin de permettre la mise en commun des compétences, des expériences et des réflexions liées à la mise en œuvre de résidences d'architectes depuis 2017, le Réseau des maisons de l'architecture met en place une plateforme destinée aux MA. Celle-ci s'articule autour de trois axes de travail : fédération et mutualisation, soutien et formation, communication et valorisation à l'échelle nationale.

ma-lereseau.org

+ LA CAISSE DES DÉPÔTS

La Caisse des Dépôts remplit des missions d'intérêt général en appui des politiques publiques et agit notamment en faveur d'un développement territorial équilibré.

Elle développe à ce titre un programme de mécénat qui encourage l'expérimentation et l'innovation dans le champ de l'architecture et du paysage.

La Caisse des Dépôts est fière de soutenir le programme « Résidences d'Architectes » depuis son lancement en 2017. De jeunes professionnels viennent offrir leurs solutions architecturales et paysagères en réponse à différents enjeux territoriaux : ils défrichent ainsi des pistes pour l'avenir de nos sociétés.

caissedesdepots.fr

+ LE MINISTÈRE DE LA CULTURE

Le Ministère de la Culture est responsable de la politique de l'architecture. À ce titre, il favorise la création architecturale et veille à la promotion de la qualité architecturale et paysagère dans les espaces naturels et bâtis. En région, les directions régionales des affaires culturelles, services déconcentrés du ministère, accompagnent les Maisons de l'architecture dans leurs missions sur le territoire. Dès 2010, certaines Maisons de l'architecture initient aux côtés de leur DRAC des résidences d'architectes, dispositif culturel reconnu aujourd'hui sur le plan national. En 2018, le Ministère de la Culture s'associe au Groupe Caisse des Dépôts pour soutenir les 10 résidences d'architectes.

culture.gouv.fr

+ QU'EST-CE QU'UNE RÉSIDENCE D'ARCHITECTES PORTÉE PAR UNE MAISON DE L'ARCHITECTURE ?

En 2018, puis 2019, 10 résidences d'architectes portées par les Maisons de l'architecture ont été menées simultanément en France, sous l'impulsion du Réseau des maisons de l'architecture.

Il s'agit d'élargir les expérimentations des Maisons de l'architecture à l'ensemble du territoire national, et de développer et valoriser ce dispositif innovant.

La résidence d'architectes est **un projet culturel** créant les conditions d'une rencontre entre un architecte mandataire accompagné d'un ou plusieurs autres professionnels, et des populations, des élus, habitants, acteurs locaux, sur un territoire et dans un contexte donnés.

Un architecte mandataire et son binôme sont accueillis pendant six semaines dans un territoire où ils sont en immersion. Ils habitent et travaillent sur place.

La résidence d'architectes a pour vocation de contribuer à **ouvrir le regard des habitants et des acteurs locaux sur les problématiques contemporaines** liées à l'identité des villes et des territoires.

Elle doit également susciter le débat sur la production architecturale, les usages et les modes de vie ainsi que sur les liens entre l'habitat et l'environnement local, qu'il soit urbain, naturel ou agricole.

Avec l'appui de la Maison de l'architecture qui mobilise son propre réseau autour du projet, les résidents associent à la démarche, les populations, les élus, les acteurs locaux et plus largement l'ensemble des habitants.

Il s'agit de **créer des liens, des synergies**.

Durant leur temps de résidence, l'architecte et son binôme sont invités à **rendre visible ce qui est là, à révéler des potentiels, des opportunités**.

Il ne s'agit pas de concevoir un projet, mais plutôt de **produire une pensée, un récit**, et de les partager avec ceux qui vivent dans le territoire d'accueil.

A l'issue de la résidence, une restitution de la démarche est organisée. Donnant lieu à un temps fort convivial, elle constitue un moment de valorisation et de rencontre ouvert à tous.

Afin de permettre à tous de suivre le déroulement des résidences, chaque binôme créera et alimentera **un site/blog dédié à la résidence** et produira **un support de synthèse** présentant leur démarche et leurs réalisations.



L'office de l'Utopie, Montbozon 2019 © MA Franche-Comté

+ MOYENS MIS EN OEUVRE

Chacune des 10 résidences dispose d'un cadre commun.

L'équipe résidente doit être constituée de **deux personnes** : un **architecte mandataire** du groupement, accompagné d'un **autre professionnel**. (se référer aux modalités de sélection propres à chaque résidence).

La durée de chaque résidence est de **6 semaines**, réparties sur plusieurs mois.

L'enveloppe financière est équivalente pour chaque équipe résidente :

Indemnité de résidence 10 000 € TTC

Budget de production 5 000 € TTC

+ LE RÔLE DE LA MAISON DE L'ARCHITECTURE

La Maison de l'architecture porte la résidence d'architectes dont elle assure **le pilotage et la coordination générale** (ingénierie culturelle).

Elle mobilise **son réseau de partenaires** et l'associe à la démarche.

Elle accueille et accompagne les résidents, apportant **son expertise et son savoir-faire tout au long du projet**, de l'appel à candidature jusqu'à la restitution.

Elle veille à la mise en œuvre du projet dans les meilleures conditions.

Elle veille également à la **cohérence et à la qualité de la démarche et des productions** des architectes accueillis.

Enfin, elle assure la **valorisation régionale et nationale** de la résidence d'architectes, notamment via le Réseau des maisons de l'architecture.

+ TERRITOIRES DE RÉSIDENCE EN FRANCE

Les résidences d'architectes se répartissent sur le territoire en France. Communes rurales ou quartiers urbains, les territoires d'accueil offrent des contextes et enjeux divers, en vue de permettre aux expériences menées d'alimenter les réflexions en cours sur des politiques publiques telles que la redynamisation des centres-bourgs et des villes moyennes, l'activation des espaces périurbains, et plus largement sur les enjeux liés au tourisme, au paysage, à l'économie circulaire ou encore à la citoyenneté.

Les résidences d'architectes auront lieu en 2020 à :

BONNEVILLE | Haute-Savoie (74)

***Renouveau du quartier des îles
pour une mémoire du futur***

MA HAUTE SAVOIE
www.maison-architecture-74.org
contact@maison-architecture-74.org - 04 50 46 76 70

CAEN | Calvados (14)

Laboratoire des territoires 2020

TERRITOIRES PIONNIERS - MA NORMANDIE
www.territoirespionniers.fr
contact@territoirespionniers.fr - 02 31 24 06 81

CERBÈRE | Pyrénées-Orientales (66) FR

COLERA | Province de Gérone (ESP)

Crossroads

MA OCCITANIE-PYRENEES
www.maop.fr
contact@maop.fr
05 61 53 19 89

CHAMPAGNAC-LE-VIEUX | Haute-Loire (43)

Viv(r)e le centre-bourg !

MA AUVERGNE
www.ma-lereseau.org/auvergne
ma.auvergne@gmail.com
09 61 56 31 80

LAVAL | Mayenne (53)

Jeu urbain et culture créative

MA PAYS DE LA LOIRE
www.ma-paysdelaloire.com
contact@maisonarchi.org - 02 40 47 60 74

LE TRIÈVES | Isère (38)

Un nouveau regard sur les centres-bourgs #2

MA ISERE
www.ma38.org
contact@ma38.org - 04 76 54 29 97

MONTIVILLIERS | Seine Maritime (76)

Dynamiques territoriales en question

LE FORUM - MA NORMANDIE
www.man-leforum.fr
contact@man-leforum.fr - 02 35 03 40 31

ALTA ROCCA | Corse du Sud (2A)

***De nouveaux leviers pour un tourisme
alternatif en milieu rural***

MA CORSE
www.ma-corse.allyou.net
maisonarchitecturecorse@gmail.com
07.71.73.03.03

SAUVETERRE-DE-GUYENNE | Gironde (33)

Ré-habiter le centre bourg d'une bastide

LE 308 - MA NOUVELLE-AQUITAINE
www.le308.com
ma@le308.com - 05 56 48 83 25

Retrouvez les territoires
& les expériences précédentes

www.rma-residences.fr

+ RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Milieu urbain

Caen
Laval

Milieu périurbain

Bonneville

Milieu rural

Montivilliers
Cerbère
Le Trièves
Alta Rocca

Sauveterre-de-Guyenne
Champagnac-le-Vieux



+ DOSSIER DE CANDIDATURE

L'appel à candidature est ouvert aux **architectes et diplômés d'État en architecture, accompagnés d'un autre professionnel** (se référer aux modalités de sélection propres à chaque résidence).

Pour chaque résidence, un dossier complet doit être **envoyé à la Maison de l'architecture référente** :

+ en version numérique (5 Mo maximum)

+ en version papier (cachet de la poste faisant foi).

Pour toutes les résidences, la date limite d'envoi est fixée au **31 Mars minuit**.

Un binôme peut postuler à **deux résidences au maximum**.

+ CONTENU

Les documents à fournir sont les mêmes pour toutes les résidences, à savoir :

+ une note d'intention (A4 recto-verso)

+ un CV pour chaque membre du binôme

+ la copie du diplôme de l'architecte mandataire

+ une présentation du binôme (10 lignes)

+ une présentation des références du binôme (2 A4 recto-verso)

+ la fiche de candidature originale complétée et signée

+ une photo du binôme (en haute définition - merci de spécifier les crédits photographiques) Celle-ci sera utilisée sur l'ensemble des supports de communication du Réseau des maisons de l'architecture et de la Maison de l'architecture référente pour communiquer.

+ COMMUNICATION

Le Réseau des maisons de l'architecture assurera la communication nationale du dispositif depuis le lancement de l'appel à candidature jusqu'à la valorisation finale des résidences menées.

Afin de permettre à tous de suivre le déroulement des résidences, chaque binôme devra :

+ créer et alimenter un site/blog dédié à la résidence.

+ produire un support de synthèse (publication, vidéo, reportage photographique, dessins etc.), présentant leur démarche et leurs réalisations dans le cadre de leur résidence et de mettre à disposition du Réseau des Maisons de l'architecture tous les documents nécessaires.

Ces outils permettront de partager leur démarche, les actions en cours et les productions réalisées. Ils constitueront des supports témoins de l'expérience menée.

Le Réseau des maisons de l'architecture relayera l'actualité des résidences en cours sur ses réseaux sociaux.



Reveler la ville#7 Rever l'île, Saumur, 2019, Ardepa © Vincent Jacques



Un nouveau regard sur le centre bourg, St Marcellin 2019 © MA Isère



Qu'est-ce-que l'on fait ce soir ? Arbas, 2019 © MA Occitanie Pyrénées

FICHE DE CANDIDATURE

RÉSIDENCES DU RÉSEAU DES MAISONS DE L'ARCHITECTURE

1 / IDENTITÉ DU GROUPEMENT

NOM DU GROUPEMENT
(s'il s'agit d'un collectif)

Présentation de l'architecte mandataire

NOM PRÉNOM

N° SIRET

ADRESSE COMPLÈTE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

SITE INTERNET

Accompagné de

NOM PRÉNOM

PROFESSION

ADRESSE COMPLÈTE

TÉLÉPHONE

E-MAIL

SITE INTERNET

2 / CANDIDATURE POSSIBLE À DEUX RÉSIDENCES MAXIMUM

Envoyer un dossier candidature par résidence - Cocher la/les case(s) correspondante(s)

- BONNEVILLE (Haute-Savoie) | Renouveau du quartier des îles, pour une mémoire du futur | MA HAUTE SAVOIE
- CAEN (Calvados) | Laboratoire des territoires 2020 | TERRITOIRES PIONNIERS - MA NORMANDIE
- CERBÈRE (Pyrénées-Orientales) et COLERA (ESP) | Crossroads | MA OCCITANIE-PYRENEES
- CHAMPAGNAC-LE-VIEUX (Haute-Loire) | Viv(r)e le centre-bourg ! | MA AUVERGNE
- LAVAL (Mayenne) | Jeu urbain et culture créative | MA PAYS DE LA LOIRE
- LE TRIÈVES (Isère) | Une nouveau regard sur les centres-bourgs #2 | MA ISERE
- MONTIVILLIERS (Seine Maritime) | Dynamiques territoriales en question | LE FORUM - MA NORMANDIE
- ALTA ROCCA (Corse du Sud) | De nouveaux leviers pour un tourisme alternatif en milieu rural | MA CORSE
- SAUVETERRE-DE-GUYENNE (Gironde) | Ré-habiter le centre bourg d'une bastide | LE 308 - MA NOUVELLE-AQUITAINE

Je soussigné(e)(architecte mandataire),
m'engage à donner une suite favorable à ma candidature en cas de sélection par le jury.

Fait à, le Signature :



RENOUVELLEMENT DU QUARTIER DES ÎLES POUR UNE MÉMOIRE DU FUTUR

QUAND
de mai à septembre 2020

OÙ Bonneville (quartier des îles)
Haute-Savoie (74)

+ THÉMATIQUE

Comment conserver la mémoire collective du lieu et la valoriser ? Comment s'en servir pour fédérer autour du nouveau quartier ?

A travers la réalisation d'un film court-métrage, la résidence expérimentera... la capacité du quartier des îles à identifier son patrimoine et à en faire une force pour renouveler son identité dans un nouveau contexte alliant mixité sociale, amélioration du cadre de vie et qualité environnementale.

Comment cette mémoire collective peut-elle permettre d'accueillir de nouveaux usagers du lieu: sportifs venant faire un parcours santé, familles venant se détendre au bord de l'Arve ? Comment la rivière peut-elle participer à la cohésion sociale ? Dans le cadre de la démolition, certains foyers seront relogés avec parfois quatre générations ayant habité les lieux. Ces déplacements peuvent-ils favoriser le rattachement du quartier à la ville ?

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

La ville de Bonneville, sous-préfecture de Haute Savoie située à 30min de Genève, a décidé de démolir l'ensemble des 258 logements sociaux de son quartier d'entrée de ville nommé « les îles ». Ce dernier construit dans les années 70, se situe en bordure de l'Arve, rivière qui prend sa source dans le massif du Mont-Blanc et qui rejoint le Rhône à Genève.

Cette agglomération transfrontalière du grand Genève (13000 habitants) du fait d'une démographie croissante est en fort développement urbain. Ce chantier de renouvellement urbain prendra 10 ans et ce sont moins de 200 logements en accord avec les objectifs de maîtrise de l'étalement urbain qui seront reconstruits sur le site autour d'un parc urbain avec mixité et de nombreux stationnements souterrains réduisant de moitié la surface au sol imperméabilisée d'aujourd'hui. Il bénéficie de l'appui de l'ANRU.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidents disposeront d'un logement mis à disposition par la commune de Bonneville. Leur lieu de travail sera dans la maison du projet, quartier des îles.

Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence soit 42 jours répartis de mai à septembre 2020

11 au 20 mai 2020

11 juin au 1er juillet 2020

3 au 13 septembre 2020

Pendant la résidence

Lancement de la résidence autour d'une séance de cinéma ouverte à tous avec la projection de films traitant de la question de la démolition et du renouvellement urbain, débat avec les habitants, identification de personnes motivées par la question de la mémoire collective.

Atelier sur la mémoire collective auprès des habitants, atelier d'écriture de scénario.

Projection publique du film en plein air réalisé dans le quartier des îles.

Les événements de la résidence feront l'objet de publications sur les Réseaux Sociaux pour collecter des commentaires sur le travail en cours.

Les moments d'échange seront synchronisés avec d'autres événements organisés sur le lieu afin de favoriser la mixité des publics.

Diffusion du film dans le réseau des partenaires.

Présentation du film aux Rencontres Internationales du Film Cinéma et Architecture d'Annecy
Référencement et mise en avant du film sur le site www.cinearchi.org

+ MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de 2 personnes est attendue.
Composée d'un architecte mandataire de l'équipe et d'un réalisateur ou vidéaste.

Une assistance pourra être proposée aux résidents pour préparer et mener des temps de tournage collectif et initier la rencontre des utilisateurs, des habitants du quartier et des publics extérieurs.

Sélection

Le jury sera composé des membres du groupe de pilotage de la résidence et de ses partenaires.

Le jury sera sensible à :

La compréhension des problématiques urbaines contemporaines : qualité de l'habitat, densité, mobilités, écologie, services.

La question de la mixité et de la cohésion urbaine
Des intérêts pour l'agriculture urbaine, la présence de la nature.

La pertinence du projet avec la compréhension du contexte d'intervention.

La capacité de dialogue et d'échanges avec des initiatives locales pré existantes ou à initier.

La maîtrise des moyens techniques employés pour la thématique du projet.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers par mail à :

contact@maison-architecture-74.org

et par courrier postal à :

**Maison de l'architecture de la Haute Savoie
25 rue de la Fraternité
74000 ANNECY**



La Maison de l'architecture de Haute-Savoie utilise différents supports pour la sensibilisation à l'architecture : conférences-débats, expositions, spectacles, visites de bâtiments, voyages d'étude, participation aux événements territoriaux. Elle a choisi le film comme média privilégié pour documenter une problématique, libérer la parole du public et alimenter les échanges.

Depuis 20 ans, elle organise les Rencontres internationales du Film d'Architecture d'Annecy, festival annuel de cinéma. Forte de cette expertise, elle est aujourd'hui référente cinéma pour le Réseau des maisons de l'architecture nationale et administratrice du site cinearchi.org, site cinéma du Réseau des Maisons de l'Architecture et porte une réflexion sur le film d'architecture. Les films référencés sur le site cinearchi.org sont sélectionnés selon un double critère de qualité de l'approche architecturale et cinématographique. Documentaire, fiction, expérimental ou animation, ils offrent une grande diversité d'écriture et de format.

L'éducation à l'architecture est un autre champ d'action, développé par la ma74 à la fois en milieu scolaire (écoles, collèges, lycées et enseignement supérieur) et lors d'événements territoriaux, à travers des ateliers pour les enfants et adolescents. Les ateliers d'éducation à l'architecture de la MA 74 couplent la projection de films à la réalisation de différents objets : maquettes, cabanes, vidéos, etc....

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Le Mécénat de la Caisse des Dépôts
Réseau des Maisons de l'architecture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Haute Savoie
Département de la Haute-Savoie
Commune de Bonneville

Partenaires opérationnels

Conseil de quartier
Service Habitat de la direction départementale des territoires
Commune de Bonneville
Communauté de communes Faucigny-Glières,
Société Halpades et ses partenaires
CAUE Haute-Savoie
Association Punctum remotum



LABORATOIRE DES TERRITOIRES

QUAND
de mai à octobre 2020

OÙ Caen (Quartier Sud-Ouest)
Calvados (14)

© Arnaud POIRIER - AFPANJUM

+ THÉMATIQUE

Accueillis dans le quartier Sud-Ouest par la Ville de Caen et Territoires pionniers, les architectes accompagneront avec leur résidence la démarche citoyenne actuellement en cours de «quartier en transition» portée par l'association Vent d'Ouest.

«Il s'agit d'imaginer collectivement des actions concrètes dans le quartier afin d'anticiper l'après-pétrole dans la dynamique du mouvement des Villes en transition (<https://transitionnetwork.org/>).»

Les résidents révéleront les richesses et potentiels qui font de ce quartier un territoire singulier, et associeront à leur démarche élus, acteurs locaux, scolaires et habitants.

Ils développeront des actions créatives en vue de susciter les rencontres et les collaborations entre les populations du quartier, et avec elles, interviendront dans certains espaces à fort potentiel où pourront être menées des expérimentations.

Tout au long de la résidence ils veilleront à intégrer les principes de l'économie circulaire à leur démarche et leurs productions.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

Située à 15 km des plages de la Manche, la ville de Caen est l'un des trois principaux pôles urbains de Normandie. La résidence d'architectes sera accueillie dans le quartier Sud-Ouest, plus particulièrement dans les secteurs Caponière, Haie Vigné et Saint-Ouen (environ 6000 habitants).

Dans ces espaces urbains résidentiels, commerces de proximité, associations (jardin partagé...) et acteurs culturels (artothèque, ccncn, L'Unique...), animent la vie de quartier dans un esprit de «village».

Au cœur du secteur, l'ancienne friche militaire Lorge s'ouvre depuis peu avec l'arrivée du FRAC, de la maison de quartier et bientôt d'espaces dédiés à des activités culturelles.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Mise à disposition d'un hébergement et d'un local de travail dans le quartier.

Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence réparties de mai à octobre 2020 :

Session 1 - mai 2020 (1 semaine)

Session 2 - 1er au 7 juin 2020 pendant la semaine Vent d'Ouest (1 semaine)

Session 3 - juillet 2020 (1 semaine)

Session 4 - septembre 2020 (1 semaine)

Session 5 - octobre 2020 (2 semaines)

Pendant la résidence

Territoires pionniers, la Ville de Caen, Vent d'Ouest et leurs partenaires, accompagneront et valoriseront la résidence dans le cadre de leurs programmations respectives.

Cette résidence d'architectes s'inscrit dans le cadre de la 10^e session du Laboratoire des territoires, 10 années d'expérimentations menées par Territoires pionniers avec près d'une vingtaine d'équipes d'architectes et de nombreux partenaires en Normandie.

Pour cet anniversaire, la maison de l'architecture a souhaité accueillir des architectes à Caen, ville où elle est implantée, dans le cadre particulier d'un «quartier en transition», démarche prospective à laquelle la résidence peut contribuer avec un volet culturel mettant en lien le territoire et ses habitants.

+ MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de 2 personnes sera accueillie, composée d'un architecte mandataire de l'équipe - exerçant à titre libéral, salarié d'un confrère en disponibilité ou titulaire d'un diplôme d'Etat en architecture - accompagné d'un (ou plusieurs) autre(s) professionnel(s), architecte, paysagiste, urbaniste, designer ou autre...

Sélection

Le jury sera constitué de professionnels auxquels se joindront les représentants de la Ville de Caen et de Vent d'Ouest.

Le jury sera sensible à :

La capacité à mener des démarches expérimentales intégrant les enjeux climatiques, écologiques et sociétaux, et notamment une bonne connaissance des démarches développées par le mouvement des «villes en transition».

La capacité à travailler en équipe de façon transversale, à associer des publics très variés et à développer une action de médiation active et ludique,

La capacité à concevoir et fabriquer des installations en intégrant les principes de l'économie circulaire et les savoir-faire locaux,

La pertinence et la qualité des références proposées (projets architecturaux, artistiques, participatifs, pédagogiques, culturels...),

La qualité graphique de présentation des contenus, et la capacité à mettre en œuvre une communication adaptée à la démarche.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers par mail à :
contact@territoirespionniers.fr

et par courrier postal à :

**Territoires Pionniers
Maison de l'architecture - Normandie
22 place Jean Letellier
Les Quatrans
14000 CAEN**



Structure culturelle nouvelle génération basée à Caen, Territoires pionniers | Maison de l'architecture – Normandie a pour objectif la diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère auprès de tous les publics.

Afin d'initier des projets de territoire singuliers et durables, Territoires pionniers crée des espaces d'échange et de réflexion auxquels elle associe élus, professionnels, habitants et acteurs locaux. Ses différentes actions sont l'occasion de mettre en synergie tous ces acteurs et de développer des démarches collaboratives, créatives et expérimentales en réponse aux enjeux nationaux, régionaux et locaux (notamment en Normandie avec le patrimoine de la Reconstruction).

Territoires pionniers apporte son expertise, son savoir-faire et accompagne, avec un volet culturel indispensable, la mise en œuvre de projets de territoire.

Territoires pionniers fait infuser la culture architecturale, urbaine et paysagère au quotidien sur le territoire, et tout particulièrement dans le quartier des Quatrans à Caen où elle est installée.

Territoires pionniers mène le Laboratoire des territoires – résidences d'architectes en milieu rural et urbain depuis 2010, et pilote le groupe de travail consacré aux résidences au sein du Réseau des maisons de l'architecture. Elle organise également Chantiers communs et mène le minicitylab avec les scolaires des écoles de l'agglomération caennaise.

Ses actions : résidences d'architectes ou encore minicitylab sont aujourd'hui reconnues sur le plan national et international.

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Le Mécénat de la Caisse des Dépôts
Réseau des Maisons de l'architecture
Direction régionale des affaires culturelles de Normandie
Région Normandie
Ville de Caen
Association Vent d'Ouest

Partenaires opérationnels

Etablissements scolaires du quartier
Commerçants
Structures locales (maison de quartier, centre de loisirs, acteurs culturels...)



CROSSROADS

QUAND

de mai à septembre 2020

OÙ

FRANCE Cerbère
Pyrénées-Orientales (66)
ESPAGNE Colera (Province de Gérone)

+ THÉMATIQUE

L'ambition de cette résidence transfrontalière vise à interpeller les habitants, les acteurs locaux pour ouvrir à des problématiques contemporaines liées à l'architecture contemporaine, aux évolutions du paysage, mais aussi aux enjeux croisés permanents par la présence de la frontière franco-espagnole.

Comment repérer et penser avec les habitants, les forces locales et périphériques, l'espace et les usages ? Comment expérimenter avec tous, prendre en compte et dynamiser la vivacité de sa géographie, de ses odeurs, de ses sonorités, la diversité de ses échelles, la présence de plusieurs cultures dans le cadre paysager et construit ?

La résidence mixte de Colera-Cerbère bénéficie du réseau dynamique, international de la Galeria Horizon (institutionnel, scolaire, médias...) et du réseau associatif et institutionnel de l'hôtel du Belvédère.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

L'accueil de la résidence est assuré dans le village de Coléra, comme base d'exploration du paysage transfrontalier. Colera est un village balnéaire de la partie nord de la Costa Brava, curieusement épargné par le bétonnage des années 60-70 et bénéficiant de la présence au cœur du village d'un viaduc signé Eiffel. Il conserve un environnement méditerranéen exceptionnel et une unité villageoise étonnante pour le XXI^e siècle avec des caractéristiques culturelles locales de grande qualité. Le village est connu pour sa proximité avec Cadaqués et pour la qualité de ses fonds marins, rattachés à la réserve de Cerbère-Cap de Créus.

Cette résidence relève d'un projet transfrontalier. En écho, un partenariat est établi avec la direction du célèbre Hotel du Belvédère et du Rayon vert, pendant culturel et artistique de la galeria Horizon sur le versant français de la frontière, à Cerbère.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

La résidence se concentre sur le territoire autour de la frontière franco-espagnole.

La base de la résidence sera à Colera, où un appartement et un atelier d'artiste seront mis à disposition.

Véhicule indispensable (non mis à disposition).

Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence de mai à septembre 2020 en fonction des projets.

Pendant la résidence

La Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées :

Accompagne les résidents tout au long de la résidence et dans la mise en place du dispositif;

Accompagne les résidents pour la communication à travers le site internet, les réseaux sociaux et la publication Plan Libre;

Met en place avec les résidents plusieurs formats de restitution sur place (Coléra / Cerbère) et sur le territoire élargi de la région, en partenariat avec les acteurs culturels locaux.

+ MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

L'équipe sera constituée d'au moins 2 résidents dont un architecte, mandataire de l'équipe.

Seront privilégiées les équipes pluridisciplinaires ayant une certaine sensibilité historique et culturelle et une autonomie dans la maîtrise des outils de communication et des médias propres à la bonne réalisation du projet.

Compte tenu du contexte transfrontalier, la maîtrise de plusieurs langues sera un atout pour l'équipe candidate.

Sélection

Le jury sera composé des membres du comité de pilotage de la résidence au sein de la Maison de l'Architecture Occitanie-Pyrénées ainsi que des membres des communautés locales (Coléra / Cerbère).

Le jury sera sensible à :

L'approche de l'équipe face à un contexte historique et culturel mixte.

La capacité de l'équipe à appréhender de manière stratégique les enjeux d'un territoire paysager et touristique, en relation avec les communautés locales et le réseau de partenaires.

La capacité des projets proposés à engager des stratégies opérationnelles sur le long terme par le biais de la recherche (théorique, expérimentale et/ou empirique) appliquée au territoire.

L'enthousiasme et la curiosité de l'équipe.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers par mail à :
contact@maop.fr

et par courrier postal à :

Maison de l'Architecture Occitanie Pyrénées
L'îlot 45
45 rue Jacques Gamelin
31100 TOULOUSE



Maison de l'Architecture
Occitanie – Pyrénées

La Maison de l'Architecture Occitanie- Pyrénées a pour mission de promouvoir et diffuser la culture architecturale dans la région auprès d'un large public, de susciter sa curiosité, de l'amener à s'interroger sur son cadre de vie.

Elle travaille depuis de nombreuses années à valoriser la production architecturale contemporaine d'Occitanie en donnant une priorité à l'architecture du quotidien ainsi qu'à la jeune architecture ; repérer et amener à la découverte du patrimoine architectural de la période moderne et contemporaine, croiser les regards entre diverses disciplines artistiques et scientifiques, partager la culture architecturale avec tous les publics, amener un public toujours plus nombreux à la découverte de l'architecture et plus généralement du cadre de vie.

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Le Mécénat de la Caisse des Dépôts
Réseau des Maisons de l'architecture
Direction Régionale des Affaires Culturelles
d'Occitanie
Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée

Partenaires opérationnels

Galeria Horizon et son réseau local
Ville de Colera
Association Walter Benjamin/Pasatges
Hotel du Belvedere et du Rayon vert-Cerbère
Direction Jean Charles Sin



**CHAMPAGNAC-LE-VIEUX,
VIV(R)E LE CENTRE-BOURG !**

QUAND
de mai à juillet 2020

OÙ Champagnac-le-Vieux
Haute-Loire (43)

+ THÉMATIQUE

Cette résidence permettra aux populations de se projeter et d'initier une démarche de revitalisation du centre-bourg de Champagnac-le-Vieux, au coeur du Parc Livradois-Forez, en traitant de manière transversale les thématiques centrales des usages et de la qualité des espaces extérieurs publics et privés. L'objectif étant de mobiliser élus, habitants et usagers du bourg pour, ensemble, repenser les places existantes, les circulations des personnes, imaginer la démolition de quelques bâtiments créant de nouveaux espaces publics mais aussi des espaces extérieurs aux maisons de bourg, tester de nouveaux usages, etc.

Une manière de sensibiliser au cadre de vie et au paysage du quotidien et de nourrir la réflexion commune par des événements participatifs.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

Située en Haute-Loire, la commune de Champagnac-le-Vieux est membre du Parc naturel régional Livradois-Forez. Au milieu du 19^{ème} siècle cette commune rurale comptait près d'un millier d'habitants, alors qu'aujourd'hui il ne reste plus que 220 résidents à l'année. Le bourg, étiré le long de la route départementale, présente de nombreuses maisons vacantes. Autrefois très commerçant, seule la boulangerie reste ouverte.

En parallèle, dans les dernières décennies, les espaces publics ont laissé la place à la voiture avec de grandes nappes de goudron pour faciliter le déneigement. Les rues étroites et le tissu urbain très imbriqué ne permettent ni à chacun de trouver à se garer ni de se réserver un petit espace extérieur d'agrément. Il en résulte une image peu vivante du bourg alors qu'à seulement un kilomètre le plan d'eau et le camping multiplient en été par quatre la population. La vie du village repose sur son tissu associatif dynamique organisateur de nombreux événements.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Mise à disposition d'un gîte communal équipé en centre-ville et d'un local de travail par la commune.

Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence réparties de mai à juillet 2020

Session 1 : première immersion avec rencontre des personnes ressources, du territoire pour en sortir un diagnostic sensible

Session 2 : co-construction du plan guide

Session 3 : préparation et réalisation des chantiers participatifs et tests d'usage.

Pendant la résidence

En complément de la résidence, il est proposé que la Maison de l'Architecture réalise ou confie à l'équipe en résidence la réalisation d'un documentaire sous la forme d'un court métrage pour rendre compte du travail réalisé in-situ. Il pourrait être, par exemple basé sur des portraits radiophoniques d'habitants et des photos de la résidence, d'une microfiction mobilisant les habitants, etc...

Ce court-métrage donnera lieu à une valorisation notamment dans le cadre de la biennale d'architecture organisée en novembre 2020 par la Maison de l'Architecture en Auvergne (Ma'A) à Clermont-Ferrand. Il pourra ensuite être diffusé dans le cadre de la programmation Archi & Toile de la Ma'A mais également sur le territoire du Parc via le réseau de cinéma itinérant Ciné-Parc.

Il sera ensuite diffusé via les réseaux sociaux des différentes collectivités et structures partenaires du projet.

+ MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de 2 personnes sera accueillie, composée d'un architecte mandataire de l'équipe accompagné d'un autre professionnel paysagiste, photographe et/ou vidéaste.

Sélection

Le jury sera composé des membres du comité de pilotage :

Des élus de la commune,
Un représentant de la communauté de communes Auzon Communauté,
Un représentant de la Maison de l'Architecture,
Un représentant du Pnr Livradois-Forez,
Un représentant de la mission d'ingénierie du Département de la Haute-Loire.

Le jury sera sensible à :

La capacité des candidats à mener des démarches participatives et pédagogiques impliquant tous les publics,

La connaissance et l'intérêt particulier des candidats pour les problématiques liées à la revitalisation des bourgs ruraux, à l'économie locale, au patrimoine, au tourisme et au lien social,

La pertinence de la proposition d'intervention au regard des attendus de la résidence et des caractéristiques du territoire d'accueil.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers par mail à :
ma.auvergne@gmail.com

et par courrier postal à :
Maison de l'architecture en Auvergne
7 rue Colbert
63 000 CLERMONT-FERRAND



Pôle culturel ouvert à tous, la Maison de l'architecture en Auvergne, participe depuis 10 ans à la diffusion de la culture architecturale à travers le territoire auvergnat.

Elle organise tout au long de l'année des actions de sensibilisation pour tous : • Cycles de projections cinématographiques ARCHI&TOILE • Expositions itinérantes • Conférences • Publications • Visites de chantiers et bâtiments • Voyages découvertes de villes européennes.

Elle développe également des actions avec les structures partenaires locales (ENSACF, Ordre des architectes, CAUE, Archiform), notamment pour la diffusion mensuelle de « Nota Bene - l'actualité architecturale en Auvergne », lettre d'information commune exprimant la volonté partagée de s'ouvrir à un public plus large pour placer l'architecture, l'urbanisme et le paysage dans le débat public.

Pour permettre aux enfants d'entrevoir au plus tôt le rôle de l'architecture dans la ville et dans leur vie quotidienne, la médiation architecturale vers les jeunes publics fait partie de l'ADN de la Ma'Auvergne depuis sa création, avec des interventions dans les classes de la crèche jusqu'au lycée :
• Ateliers périscolaires • Projets fédérateurs architecture et urbanisme dans les collèges et lycées • Publications «le refuge» et «TRACES architectures pérennes ou éphémères ?» • Portail Archipédagogie.org • Coordination des Journées Nationales de l'Architecture dans les Classes JNAC (avec Ma'Isère, action à l'échelle du nouveau territoire régional).

Ces manifestations contribuent à ce que chacun d'entre nous puisse se réapproprier l'architecture sur ses valeurs culturelles, c'est-à-dire sociales, urbaines, symboliques et artistiques.

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Le Mécénat de la Caisse des Dépôts
Réseau des Maisons de l'architecture
Direction régionale des affaires culturelles
Parc naturel régional Livradois-Forez
Commune de Champagnac-le-Vieux

Partenaires opérationnels

Communauté de communes Auzon communauté
Département de la Haute-Loire
InGé43 (agence d'ingénierie départementale et service des routes)
Associations locales



© Ville de Laval

JEU URBAIN & CULTURE CRÉATIVE

QUAND
de juin à octobre 2020

OÙ Laval (quartier de Hercé)
Mayenne (53)

+ THÉMATIQUE

Comment les différentes polarités que constituent les espaces de loisirs et de culture peuvent-elles initier des projets communs, participant à fédérer un territoire urbain et à créer le désir d'y habiter ?

Comment l'architecture contemporaine peut-elle trouver place dans l'histoire de la ville, pour contribuer au désir de vivre une nouvelle centralité, dense et intense ? Au-delà des projets de transformations urbaines redéfinissant les usages, développant les services et favorisant les économies marchandes, la ville peut-elle aussi s'adosser sur des dynamiques citoyennes initiées de nouveaux usages partagés dans la ville ? Afin de fédérer les lavallois autour d'une recherche/création, d'une identité commune, la résidence devra proposer, sur des lieux et des temps clés de la vie du quartier, en lien avec les associations, les structures culturelles et les services, des activités et/ou installations mobilisant des outils de production et de médiation ludiques, créatifs et attractifs, participant à l'acculturation des habitants de la ville contemporaine hybride, désirée, engagée, collaborative, solidaire...heureuse.

+ TERRITOIRES D'ACCUEIL

Laval, à l'image de nombreuses villes de taille moyenne en France, assiste à une perte de vitesse de son centre-ville : perte d'habitants au profit du reste de l'aire urbaine, vacance des logements, ralentissement de la dynamique commerciale, espaces publics vieillissants et dominés par la voiture ect. Pour répondre à ces enjeux, Laval et son agglomération, ont été retenues au titre du dispositif « Action Coeur de Ville ». La résidence d'architectes s'adosse sur le quartier de la place de Hercé situé au cœur de la «ville haute» en rupture avec le centre-ville marchand. Le quartier, placé sous le signe des loisirs et de la culture, se caractérise par la présence de nombreux équipements. L'exploration des usages et représentations peuvent contribuer à une mutation du quartier.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Un lieu d'hébergement mis à disposition par la Ville de Laval.

Un espace de travail mis à disposition par la Ville de Laval au cœur du quartier de la place de Hercé: Orangerie de la Perrine.

Calendrier de la résidence

6 semaines, réparties de juin à octobre 2020

- 1 semaine en juin pour découvrir le territoire et les acteurs;
- 2 semaines en septembre, conception des premières actions collectives;
- 3 semaines en octobre, concrétiser et réaliser les actions imaginées, restituer aux partenaires et au grand public le travail mené.

Pendant la résidence

Les résidents sont invités à mener des actions pédagogiques dans les établissements scolaires du quartier dans le cadre du Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle ; Les actions menées seront valorisées dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine et des Journées Nationales de l'architecture.

Installations intermédiaires créant des temps forts dans le calendrier de la résidence.

Exposition et valorisation finale à Laval en partenariat avec le CAUE 53.

Cahier de poursuite d'action présenté dans le cadre de la restitution finale.

À chaque début et fin de session une réunion de cadrage avec les partenaires.

Envoi hebdomadaire d'éléments de communication alimentant un blog dédié.

Fiche de suivi hebdomadaire, indiquant les orientations, l'avancée du travail, répertoriant les contacts rencontrés.

+ MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de 2 personnes sera accueillie, composée d'un architecte mandataire de l'équipe (exerçant à titre libéral, salarié d'un confrère en disponibilité ou titulaire d'un diplôme d'État en architecture), accompagné d'un autre professionnel exerçant dans le domaine des arts visuels.

Sélection

Une présélection sera effectuée par les membres du groupe de pilotage de la résidence. Les équipes pré-sélectionnées seront ensuite convoquées pour un entretien avec le jury de professionnels, auquel se seront joints les élus du territoire d'accueil.

Le jury sera sensible à :

L'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception sur les problématiques urbaines,

La connaissance et l'intérêt particuliers pour des questions actuelles touchant la problématique des centres-bourgs, le développement urbain et architectural,

La capacité de création graphique et d'écriture,

La capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques, à impliquer les populations et à les intégrer au projet,

La pertinence du projet en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention.



Créée en 2004, La Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire est une plateforme collaborative de recherche, de créativité et d'action, adossée aux acteurs et aux dynamiques transversales du territoire, autour de deux échelles, celle du paysage urbain/naturel et de l'architecture.

Elle s'adresse aux professionnels & étudiants de l'architecture, des paysages, de l'urbain et du cadre bâti mais aussi aux scolaires & à tout public.

Implantée dans un site expérimental de mixité urbaine, la Maison régionale de l'architecture s'affirme dans sa dimension de ressources, de réflexions, de communications et d'actions des pratiques architecturales, urbaines et paysagères du grand territoire régional des Pays de la Loire.

La Maison régionale de l'architecture des Pays de la Loire gère la Grande Galerie, espace d'expositions et de rencontres conçu en vitrine urbaine.

Elle fédère, autour des enjeux de l'architecture, les acteurs qui accompagnent l'architecte dans la fabrication des projets faisant sens dans leur territoire.

Ses actions - itinérantes dans la région - multiplient dans des lieux différents les rencontres, les échanges et les découvertes. Elle tisse des liens avec les Maisons de l'architecture du réseau et d'autres organismes en France et à l'étranger, afin d'offrir à son public un horizon toujours plus large.

La Maison régionale de l'architecture détient un savoir-faire pour l'organisation d'événements divers : résidences d'architectes, débats, conférences, expositions, visites et animation d'un réseau de partenaires.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers par mail à :
contact@maisonarchi.org

et par courrier postal à :
**Maison régionale de l'architecture
des Pays de la Loire
17 rue La Noue Bras de Fer
44200 NANTES**

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers en France

Le Mécénat de la Caisse des Dépôts,
Réseau des Maisons de l'architecture,
Direction Régionale des Affaires Culturelles
des Pays de la Loire,
Ville de Laval (services patrimoine et lecture
publique, services urbains et infrastructures),
Région des Pays de la Loire,
DDT de la Mayenne,
DREAL de la Mayenne.

Partenaires opérationnels

Ville de Laval,
Action Cœur de Ville,
CAUE de la Mayenne et son groupe de réflexion,
L'Architecte des Bâtiments de France,
Direction départementale des territoires de la
Mayenne,
Le pôle des arts visuels des Pays de la Loire,
Associations d'habitants et d'usagers,
Équipements culturels du quartier, notamment
bibliothèque municipale,
Établissements scolaires du quartier : lycées
Ambroise Paré et lycée d'Avesnières.



UN NOUVEAU REGARD SUR LES CENTRES BOURG #2

QUAND
de mai à octobre 2020

OÙ Le Trièves
Isère (38)

+ THÉMATIQUE

Après une première édition « Un nouveau regard sur le centre-bourg », nous menons une deuxième édition, avec un nouveau territoire d'étude : la moyenne montagne.

Le sujet de la revitalisation des centres-bourgs, et de l'habitat ancien, son évolution, son potentiel, sa « désirabilité » et sa durabilité en milieu rural nous paraît être toujours plus d'actualité.

La présence des architectes résidents aura pour objectif de créer une émulation des habitants vers des projets de transformation.

Des actions de médiation sur la rénovation de l'habitat ancien permettront de découvrir des références dans d'autres territoires et des modes d'habiter différents.

La spécificité du regard des architectes sur les lieux vacants modifiera le regard de tous.

Ce travail complétera les études menées par les professionnels, il permettra d'illustrer et mettre en récit le potentiel d'habitabilité du tissu ancien.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

A mi-chemin entre les Alpes du Nord et les Alpes du Sud, un premier bourg marque la porte d'entrée dans la région naturelle du Trièves.

Aujourd'hui, une déviation permet de contourner le bourg, pour accéder à ce territoire de moyenne montagne au pied des massifs du Vercors et du Dévoluy, composé d'un ensemble de communes. Ces villages et bourgs, dont chacun présente des caractéristiques paysagères particulières, ont un bâti ancien souvent très modifié au fil du temps. Les centres de ces villages sont composés de maisons mitoyennes atypiques autant dans leurs morphologies que dans leurs implantations. Comment, dans ce territoire rural en mutation, transformer, requalifier, revaloriser, et adapter ce patrimoine commun ?

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Mise à disposition par la commune d'un logement communal et d'un local commercial vacant.

Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence réparties de mai à octobre 2020 réparties en 3 sessions.

Le calendrier de ces trois sessions doit être précisé par les résidents en fonction des phases nécessaires à leur projet.

Pendant la résidence

Programmation d'un Café d'archi à la Maison de l'Architecture de l'Isère dans le cadre de la restitution de la résidence.

Production d'une exposition de restitution à la MA Isère.

Organisation d'événements participatifs sur les communes de résidence avec les habitants.

Projection / débat.

Publication du processus et des productions de la démarche.

Animations pédagogiques.

+ MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de 2 personnes est attendue. Composée d'un architecte mandataire de l'équipe et d'un autre professionnel. Le ou les Architectes du binôme devront présenter des compétences complémentaires ou former une équipe avec ces différents profils : urbanisme / sociologie / paysage / démarches artistiques / approches participatives / approches constructives et réemploi des matériaux.

Sélection

Le jury sera composé des membres du groupe de pilotage de la résidence et de ses partenaires.

Le jury sera sensible à :

L'intérêt pour les démarches expérimentales de recherche et de conception,

L'intérêt pour les problématiques de transformation de l'habitat,

La connaissance et l'intérêt particuliers pour des questions actuelles touchant la problématique des centres-bourgs,

La capacité de dialogue avec de nombreux acteurs et la capacité d'intégrer la démarche à des initiatives locales,

La pertinence du projet en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention.



Depuis 1985, la Maison de l'architecture de l'Isère, association loi 1901, est un lieu de diffusion et de transmission de la culture architecturale. Sa présence au cœur de l'agglomération grenobloise la situe comme un lieu ressource pour les professionnels du territoire. Elle dispose d'une visibilité nationale par son action au sein du Réseau des maisons de l'architecture, notamment sur la transmission et la pédagogie.

Grâce à l'investissement bénévole de ses adhérents et au travail de ses permanents, elle joue un rôle d'animateur culturel et associatif pour les architectes. Elle contribue à sensibiliser les différents publics à l'architecture.

Par sa liberté d'action et le choix de ses sujets d'actualité, elle incarne une force de proposition pour ses différents partenaires : des institutionnels aux associations, des groupes d'habitants aux publics scolaires, des architectes aux amateurs d'architecture.

Consciente des défis à relever, la Maison de l'architecture de l'Isère participe à de nombreuses manifestations dédiées au développement des villes durables.

Une continuité d'actions ou de rencontres informelles lui permet d'être un acteur lisible et impliqué.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers par mail à : **contact@ma38.org**

et par courrier postal à :
Maison de l'architecture de l'Isère
4, place de Bérulle
38000 GRENOBLE

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Le Mécénat de la Caisse des Dépôts
Réseau des Maisons de l'architecture
Communes concernées par la résidence
Direction régionale des affaires culturelles
d'Auvergne Rhône-Alpes
Région Auvergne Rhône-Alpes

Partenaires opérationnels

Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de
Grenoble
CAUE de l'Isère
Unité départementale de l'architecture et du
patrimoine de l'Isère
Associations d'habitants
Écoles et collège



RE DYNAMIQUES URBAINES, LA VILLE DE MONTIVILLIERS

QUAND
d'avril à octobre 2020

OÙ Montivilliers
Seine-Maritime (76)

+ THÉMATIQUE

La résidence vise à accompagner le projet de redynamisation du centre-ville de Montivilliers dans sa dimension architecturale, urbaine et paysagère afin qu'habitants et élus puissent regarder leur commune d'un oeil neuf et y nourrir de nouvelles envies. Le dispositif interroge les dynamiques territoriales, l'envie d'habiter et de fréquenter le centre-ville. Il crée les conditions de projets innovants et d'architecture contemporaine.

Il est ouvert à l'expérimentation et à la co-élaboration. Il passe par l'implication active des acteurs locaux et un dialogue nourri avec les habitants: les résidents prévoient des temps d'échange (parcours, rencontres, pique-niques, ateliers, etc.) en s'appuyant sur les ressources locales. Il suppose également de concevoir des outils de partage et de transmission permettant de garder la mémoire du processus du dispositif. Ce projet s'intègre dans une réflexion plus globale "Montivilliers 2018-2028, une ville à échelle humaine".

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

Ville de 16000 habitants située à proximité du Havre, Montivilliers projette de vastes projets urbains sur la période 2018-2028, dans une démarche de co-construction avec ses partenaires en incluant ses habitants. Ville historique construite en fond de vallée de la Lézarde elle possède aujourd'hui un large patrimoine ainsi que de nombreux lotissements qui débordent sur les coteaux et le plateau. Aujourd'hui la ville fonctionne autour de deux pôles complémentaires : les grands équipements sportifs érigés sur belle-étoile tandis que le centre-ville regroupe les édifices historiques. Comment accompagner les transformations engagées dans le projet de devenir un « Territoire engagé pour la Nature », pour lequel la commune a récemment candidaté ?

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Les résidents seront hébergés en gîte ou hôtel et disposeront d'une case commerciale équipée en centre-ville pour travailler.

Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence, réparties d'avril à octobre 2020

1^{ère} période : 1 semaine

2^e période : 3 semaines

3^e période : 2 semaines

Pendant la résidence

Le Forum accompagne les résidents dans la planification, l'organisation et la mise en œuvre du dispositif.

Il mobilise son réseau et les acteurs locaux pour une mise en résonance et en cohérence du projet à l'échelle du territoire.

Le Forum coordonne la communication vers les partenaires institutionnels, la presse et le public.

Enfin, il valorise la résidence d'architecte dans le cadre de sa programmation via ses supports de communication (programme de saison, site internet, réseaux sociaux, publication dédiée).

Lancement en ouverture dans le cadre de la saison. Rencontres avec le public : pique-nique.

Intégration de la restitution dans le cadre de Zigzag, festival d'architecture et des arts de l'espace.

+ MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Seront accueillis en résidence un architecte mandataire accompagné d'un second professionnel, architecte, paysagiste, urbaniste, ou une personne intervenant dans un autre champs disciplinaire (sociologue, journaliste, historien, etc.).

Sélection

Un jury de professionnels se réunira pour présélectionner trois à quatre dossiers. Les équipes seront ensuite entendues lors d'un entretien avec le jury de professionnels et les élus de la commune.

Le jury sera sensible à :

La motivation du binôme, son intérêt pour le dispositif de résidence, sa démarche collaborative intégrant habitants et élus, entre autres.

L'appétence du binôme pour le territoire et sa compréhension dans sa dimension architecturale, urbaine et paysagère et les enjeux qui y sont liés.

La capacité du binôme à imaginer des formes d'interpellation et de dialogue avec les habitants dans une démarche de médiation culturelle. L'équipe devra réfléchir aux moyens d'échanger avec le public, aux outils de communication les plus pertinents pour partager l'architecture et susciter l'appropriation.



Le Forum – Maison de l'architecture de Normandie est une association culturelle à vocation régionale avec pour mission la démocratisation de la culture architecturale urbaine et paysagère au service d'un cadre de vie de qualité.

Il conçoit et coordonne des actions de médiation, permettant de mettre en perspective et en débat la fabrication et l'évolution du cadre bâti : actions pédagogiques à destination des scolaires, installations éphémères, balades urbaines, abordent l'aménagement par les usages, renouvellent le regard, ouvrent des espaces de paroles.

Le Forum est un lieu d'échange, de rencontre et de réflexion sur la fabrication de la ville et des territoires. Il inscrit ses actions au croisement de nombreux champs artistiques et disciplinaires. Tous les ans, il propose ainsi une programmation dans et hors les murs, composée d'expositions, de rencontres, de visites, de parcours, de projections, de cours d'histoire de l'architecture et d'ateliers favorisant l'émergence d'une culture partagée.

Il coordonne depuis 5 ans des résidences d'architecte, dispositif de médiation et d'appropriation des territoires.

Depuis 2019 il conçoit et programme Zigzag, festival d'architecture et des arts de l'espace le long de la vallée de la Seine, à l'automne.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers par mail à :
contact@man-leforum.fr

et par courrier postal à :
Maison de l'architecture de Normandie - le Forum
Résidence d'architecte 2020
48, rue Victor Hugo
76000 ROUEN

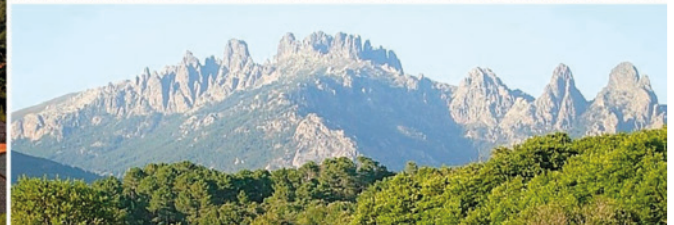
+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Le Mécénat de la Caisse des Dépôts
Réseau des Maisons de l'architecture
Commune de Montivilliers
Région de Normandie
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie

Partenaires opérationnels

Commune de Montivilliers
Communauté urbaine Le Havre Métropole
Label Pays d'art et d'Histoire
CAUE de Seine-Maritime
Agence d'urbanisme de la région du Havre et de l'Estuaire de la Seine



DE NOUVEAUX LEVIERS POUR UN TOURISME ALTERNATIF EN MILIEU RURAL

QUAND
de juin à novembre 2020

OÙ L'Alta Rocca :
Sainte Lucie de Tallano, Levie et
Quenza (Corse)

+ THÉMATIQUE

Le tourisme et sa saisonnalité créent de nombreux déséquilibres sur le territoire. Les conclusions de la résidence précédente en Balagne montrent comment la mise en place d'une action culturelle, initialement prévue pour la saison touristique, peut ensuite se développer à l'année et favoriser le rapprochement de villages autour d'un projet commun. À partir de ce constat, la MAC a choisi de situer cette nouvelle résidence dans une microrégion où le tourisme rural est en train de se développer.

La résidence vise à révéler le territoire de l'Alta Rocca dans ses interactions entre habitants et tourisme, dans sa dimension architecturale et paysagère. En intervenant à différentes saisons, les résidents pourront interroger diverses formes de tourisme, en comprendre les enjeux, les bénéficiaires.

Ils pourront questionner l'adaptation des villages à l'augmentation ponctuelle de la population, se demander si une succession d'initiatives peut s'articuler dans une vision d'ensemble, si un village se sent faire partie d'une structure plus ample, etc. La résidence permettra de mettre en lumière la multi dimensionnalité sociale, spatiale et culturelle du fait touristique mais aussi des leviers pour renforcer la dynamique de mobilisation humaine et s'inscrire dans l'approche renouvelée d'un tourisme durable.

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

De nombreux sites archéologiques. Une agriculture de montagne. Un fort pastoralisme. Une architecture qui reflète l'histoire de la région; villages souvent nichés sur des promontoires, constitués de hautes maisons serrées pour mieux se protéger.

De nombreuses richesses patrimoniales bâties et naturelles préservées.

L'Alta Rocca souhaite développer un tourisme en actionnant les leviers qui préserveront à la fois la qualité des lieux et leur identité.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Locaux mis à disposition par la Communauté de Communes de l'Alta Rocca.
Véhicule indispensable (non mis à disposition).

Calendrier de la résidence

6 semaines réparties de juin à début novembre 2020

1^{ère} session : du 09 au 18/06/20

2^e session : entre le 02 et le 20/08/20

3^e session : septembre / octobre 2020

4^e session : octobre 2020

Pendant la résidence

À chaque session :

Points d'étape avec la MAC et réunions de suivi avec le Comité de Pilotage et les partenaires;

Alimentation du blog;

Établissement de la fiche hebdomadaire (avancement, orientations, contacts, ...);

Entre les sessions, au moins un entretien téléphonique avec la MAC pour préparation de la session suivante.

Les moments d'échange seront synchronisés avec d'autres événements participatifs organisés sur le lieu afin de favoriser la mixité des publics :

Tables rondes autour du thème, avec projection de vidéos et intervention d'experts;

Réunions avec des partenaires;

Animations pédagogiques et interventions en milieu scolaire.

+ MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Seront accueillis en résidence un architecte mandataire accompagné d'un autre professionnel : ethnologue, géographe, sociologue, philosophe, écrivain ect. , ou artiste (vidéaste, plasticien, photographe), ou d'un paysagiste ou un deuxième architecte ayant les compétences complémentaires évoquées ci-avant.

Sélection

Le jury sera composé des membres du groupe de pilotage de la résidence et de personnalités extérieures. Le jury réalisera un communiqué, justifiant leur choix final et précisant, pour chaque candidature, leur analyse.

Le jury sera sensible à :

L'intérêt pour les démarches expérimentales,

La capacité à mener des démarches participatives et pédagogiques et à impliquer tous les publics, plus particulièrement les habitants des territoires concernés,

La connaissance et l'intérêt particuliers pour des questions actuelles touchant au développement des territoires ruraux,

La pertinence du projet en adéquation avec la compréhension du contexte d'intervention,

Le désir des résidents à restituer leur travail à travers des supports divers et de manière pédagogique et artistique.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers par mail à :
maisonarchitecturecorse@gmail.com

et par courrier postal à :
Maison de l'architecture de Corse
c/o Michèle BARBÉ
Allée des Eucalyptus
Portigliolo
20138 COTI CHIAVARI



Dans ce moment décisif que nous vivons aujourd'hui dans notre région, où ceux qui se sont battus parfois violemment pour défendre cette richesse naturelle et patrimoniale exceptionnelle sont aujourd'hui dans les organes de décision, il est temps de créer une synergie autour de l'aménagement du territoire et de l'élaboration du cadre bâti.

La Maison de l'architecture de Corse est une structure culturelle régionale.

Elle crée des espaces d'échanges et de réflexion associant à la fois la maîtrise d'usage (habitants, acteurs), la maîtrise d'ouvrage (élus, collectivités locales, bailleurs, institutions) et la maîtrise d'œuvre (architectes, urbanistes, paysagistes) autour des enjeux de notre région.

L'objectif de la Maison de l'architecture de Corse est que les donneurs d'ordre et le citoyen se saisissent d'une connaissance qui n'est pas enseignée à l'école, bien qu'elle touche au quotidien.

Comprendre les lieux de notre vie, le déjà là et sa transformation afin de pouvoir intervenir sur ce qui est, va, ou peut advenir.

Donner les clefs pour analyser, comprendre et formuler un avis afin d'être en position d'agir sur son environnement.

Depuis 4 ans la Maison de l'Architecture de Corse, à travers ses actions, sensibilise tous les publics de l'île aux grandes mutations auxquelles est confronté notre monde dans l'élaboration du cadre de vie (transition énergétique, transition écologique, transition numérique, développement touristique). Ces mutations sont des éléments importants du débat public.

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Le Mécénat de la Caisse des Dépôts
Réseau des Maisons de l'architecture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Corse
Collectivité de Corse
Agence du Tourisme de la Corse
Communauté de Communes de l'Alta Rocca

Partenaires opérationnels

Communes de Ste Lucie de Tallano, Levie et Quenza.
Parc Naturel Régional de Corse
Office du Développement Agricole et Rural de la Corse
Office de l'Environnement



RECHERCHE-ACTION POUR RÉ-HABITER LE CENTRE-BOURG D'UNE BASTIDE

QUAND
de mai à octobre 2020

OÙ Sauveterre-de-Guyenne
Gironde (33)

© Vincent Arné

+ THÉMATIQUE

L'enjeu est de s'appuyer sur le déjà-là, savoir le reconnaître pour le valoriser comme socle des réflexions à venir. Le cadre vécu doit être générateur de lien social pour revendiquer sa dimension politique, citoyenne. La résidence par l'activation du territoire, endosse un rôle d'intermédiaire, générant des moments de vie publique. Construire en lien avec les acteurs du lieu une culture commune et partagée. Si la récolte est l'acte premier, la traduction et la mise en forme d'un récit collectif en sera le second. Une approche de recherche action dans un cadre permissif : élaborer une pensée par le faire, éprouver un site au quotidien, pour œuvrer à sa transformation.

Nous proposons d'interroger les territoires ruraux, dans l'ensemble de leurs composantes et complexité. Que signifie habiter la ruralité aujourd'hui ?

+ TERRITOIRE D'ACCUEIL

La Bastide de Sauveterre-de-Guyenne est une ville rurale au centre d'un bassin de vie bien défini, plutôt hors des flux majeurs du département. La population est majoritairement éligible aux minima sociaux malgré un taux d'emploi élevé au regard des moyennes départementales. Ce décalage s'explique notamment par un grand nombre d'emplois agricoles peu qualifiés et peu rémunérés. Sauveterre nourrit une volonté de développement qui prend en compte ses spécificités et veille à maintenir le centre-ville à flot et animé. Les enjeux de cette ville relativement isolée - mais consciente de ses qualités - sont nombreux : visibilité, attractivité, résolution d'une pyramide des âges pas encore totalement rassurée de l'avenir de sa population. Les qualités spatiales de la Bastide, notamment sa dimension centripète, offrent un substrat fertile aux échanges, toutes les activités emblématiques étant centrales.

+ LES CONDITIONS D'ACCUEIL

Lieu d'hébergement & de travail

Mise à disposition d'un gîte communal équipé en centre-ville et d'un local par la collectivité.

Calendrier de la résidence

6 semaines de résidence réparties de mai à octobre 2020. Calendrier sous réserve de modification.

Avril - Lancement de résidence
Juin/Juillet - Point d'étape (conférence-rencontre sur site)
Septembre - Fin de résidence
Octobre - Restitution et Valorisation

Pendant la résidence

Un cycle de conférences sera activé pour ponctuer le temps de la résidence. Il alternera une programmation *in situ* sur le lieu de résidence et au 308 - Maison de l'Architecture à Bordeaux.

L'espace d'exposition et/ou de conférence du 308 sera également mis à disposition de l'équipe en fin de résidence pour une présentation publique.

La forme de cette restitution reste à définir en lien avec l'équipe choisie et en s'appuyant sur les compétences et le savoir faire de la Maison de l'Architecture en matière d'événements à caractère culturel.

+ MODALITÉS

Profil de l'équipe attendue

Une équipe de 2 personnes sera accueillie, composée d'un architecte mandataire et d'un autre professionnel non architecte, formant un duo recherche-crédation.

Il s'agit de construire une culture commune et partagée pour que la résidence s'inscrive dans un temps long.

Sélection

Pré sélection effectuée par les administrateurs architectes du 308-MA, associés aux permanents de l'association.

Les candidats retenus seront reçus par un jury constitué des pilotes du projet : Chloé Bodart / Construire et Vincent Arné / VAAM et le directeur du 308MA ; les élus du territoire ; des acteurs issus des mondes architectural, culturel, social et éducatif ainsi qu'un représentant de la DRAC.

Le jury sera sensible à une approche bienveillante du lieu, avec l'ambition de prendre soin et de réparer plutôt que de reconstruire dans une démarche recherche-action et un cadre permissif :

- FAIRE AVEC, activer un lien intrinsèque avec le territoire : histoire, traces, qualité, besoins
- FAIRE POUR, construire une culture commune et partagée se poursuivant au-delà de la résidence
- FAIRE AUTREMENT, élaborer une pensée par le faire, éprouver le site au quotidien pour oeuvrer à sa transformation
- FAIRE ICI, activer le territoire rural dans l'ensemble de ses composantes et complexités
- FAIRE ENSEMBLE, ponctuer le temps de la résidence avec des moments de partage et la mise en forme d'un récit collectif sur le territoire d'accueil et au 308-MA.

La qualité et la pertinence des moyens de restitutions envisagés dans le cadre de la résidence seront également des critères déterminant.

+ CANDIDATURES

Se référer aux pages nationales pour connaître le contenu requis

Soumission de dossiers par mail à :
ma@le308.com

et par courrier postal à :

Le 308 - Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine
308 avenue Thiers
33100 BORDEAUX



le 308 - Maison de l'Architecture
en Nouvelle-Aquitaine

Le 308-Maison de l'Architecture en Nouvelle-Aquitaine (308-MA) a été fondé en 1993 sous la forme d'une association loi 1901. Il tire son nom de son adresse qu'il partage depuis 2009 sur la rive droite de Bordeaux avec l'Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine et le Centre de formation MAJ. Au rez-de-chaussée d'un transformateur électrique, un espace d'exposition baigné de lumière se déploie en double hauteur.

Sa cour accueille les événements des beaux jours tandis que la salle de conférence permet d'organiser petits déjeuners, rencontres ou débats. Les étages de bureaux complètent cet espace métamorphosé par Fabre de Marien où les éléments industriels laissés bruts dialoguent avec la réhabilitation vêtue de blanc.

Engagée dans la valorisation et la diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère, la structure organise 30 à 40 événements par an : expositions, conférences, actions pédagogiques, voyages d'études et visites guidées. Ouverte à tous, professionnels comme amateurs, scolaires ou jeune public, elle défend une culture vivante et un goût prononcé pour les disciplines artistiques. Attentif à son territoire, le 308-MA a créé un palmarès (www.palmars.archi) en 2016 en vue de soutenir la création architecturale régionale.

+ LES PARTENAIRES

Partenaires financiers

Le Mécénat de la Caisse des Dépôts
Réseau des Maisons de l'architecture
Direction régionale des affaires culturelles
Nouvelle-Aquitaine
Commune de Sauveterre-de-Guyenne
Club Partenaires 308-MA

Partenaires opérationnels

Sous-préfecture de Rangon
Commune de Sauveterre-de-Guyenne
CAUE de la Gironde
Ordre des Architectes de Nouvelle-Aquitaine
Cave coopérative de Sauveterre
Artisans et entreprises locales
Commerçants
Etablissements scolaires
Associations
Médiathèque



INFOS

Retrouvez les éditions précédentes & téléchargez l'appel à candidature :

www.rma-residences.fr

Réseau des maisons de l'architecture

Tour Maine Montparnasse
33 avenue de Maine BP 154
75755 Paris cedex 15
FRANCE

secretariat@ma-lereseau.org

 [ReseaudesMaisonsdelarchitecture](#)



Réseau des
Maisons de
l'Architecture



Mécénat